



Samedi 09 et Dimanche 10 décembre 2023

Le Club des Archers de Saint-Herblain

vous invite à un grand week-end de compétition de Tir à l'Arc en Salle - 4x(2x18 m)
Sélectif pour le Championnat de France

HORAIRES :

HORAIRES	Samedi 09	Dimanche 10	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Ouverture du greffe	13h00	8h00	13h00
Inspection du matériel	13h30	8h30	13h30
Echauffement	13h45	8h45	13h45
Début des tirs	14h15	9h15	14h15
Résultats et récompenses	Dimanche soir	Dimanche soir	18h00

INSCRIPTIONS :

Ouvertes à toutes les catégories y compris Paratir à partir de la catégorie Benjamin.
Uniquement par courrier et par ordre d'arrivée, accompagnées d'un chèque à l'ordre des
ARCHERS DE SAINT-HERBLAIN

Courrier à adresser à l'adresse suivante :

Club des Archers de Saint-Herblain
Complexe sportif du Vigneau
Boulevard Salvador Allende - 44800 SAINT-HERBLAIN
Contact : secretaire.ash@gmail.com

Dernier délai le **vendredi 1er décembre 2023**. Aucune demande hors délai ne sera prise en compte.

LICENCE :

Pièce d'identité ou présentation licence 2023-2024 sur papier ou dématérialisée (pièce d'identité obligatoire si la photo est absente sur la licence).

Pour les jeunes : accord parental et coordonnées des parents à joindre en cas de besoin (voir fiche jointe).

TENUE :

Tenue blanche ou tenue de club et chaussures de sport obligatoires.

TARIF :

Montant unique pour toutes les catégories et pour chaque départ : **8 €**

DÉROULEMENT :

Tirs par volées de 3 flèches - Rythme AB/CD ou ABC selon le nombre d'inscrits.

Récompenses individuelles aux 3 premiers de chaque catégorie.

Récompense pour la 1^{ère} équipe.

BLASONS :

- *Arc Classique* : Benjamins et Minimes : Blasons Ø 60 / Cadets-Juniors-Séniors : Blasons Ø 40 (Trispots sur demande à préciser sur la fiche d'inscription).

- *Arc à Poulies* : Trispots.

- *Arc nu* : Blason de Ø 40 (Trispots sur demande à préciser sur la fiche d'inscription).

- *Para-tir* : A préciser sur la fiche d'inscription ainsi que la distance si différente de 18m.

RESTAURATION SUR PLACE :

Buvette - Friandises - Sandwichs - Gâteaux

DROIT A L'IMAGE :

Pendant la compétition, des photos individuelles peuvent être prises et publiées sur notre site internet

<http://archersdesaintherblain.fr/> et notre page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/ArchersdeStHerblain/>.

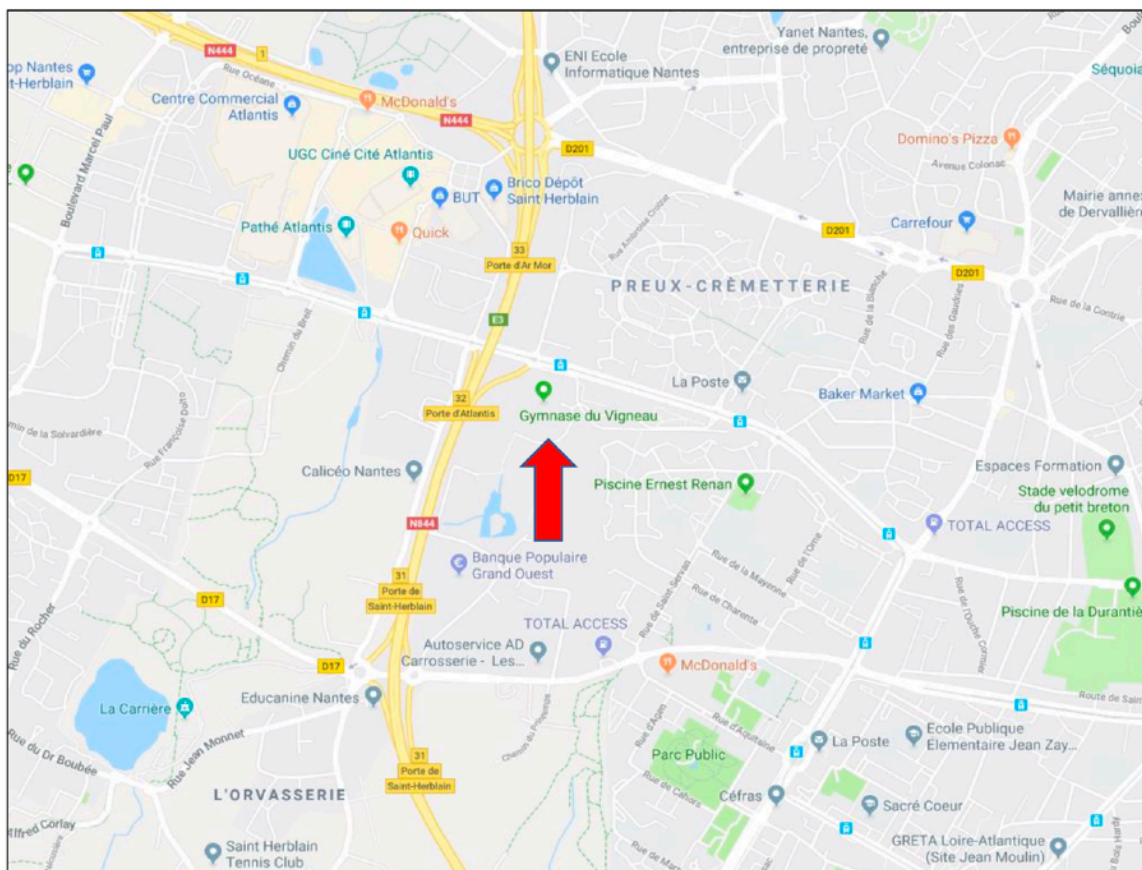
Les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer, devront se signaler auprès du greffe.

Les résultats et les récompenses seront donnés à l'issue du troisième départ le dimanche.



PLAN D'ACCÈS

Complexe sportif du Vigneau
Boulevard Salvador Allende - 44800 SAINT-HERBLAIN
Coordonnées GPS : -1.621277,47.219015



FEUILLE D'INSCRIPTION



Club :

Responsable :

Téléphone :

E-mail :

A renvoyer avec chèque libellé à l'ordre des Archers de Saint-Herblain **avant le vendredi 01 décembre 2023**
à : Complexe sportif du Vigneau - Boulevard Salvador Allende - 44800 SAINT-HERBLAIN

E-mail : secretaire.ash@gmail.com

Ou par virement sur notre compte : FR76 1470 6000 4673 9677 1108 711

NOM Prénom	N° de Licence	Catégorie	Type d'arc	Trispots O/N	Blason/ Distance	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Prix

TOTAL : €

COMPOSITION DES ÉQUIPES :

Toutes catégories confondues, adultes et jeunes, femmes et hommes d'un même club.

Type d'arme indifférent, seule restriction : un seul arc à poulies par équipe.

La composition des équipes peut être définie au greffe le jour de la compétition avant le début des tirs des archers composant ces équipes.

	ÉQUIPES		
	Archer 1	Archer 2	Archer 3
Équipe 1			
Équipe 2			
Équipe 3			
Équipe 4			

Merci et à bientôt ☺



Référence du club :

FICHE D'URGENCE MÉDICALE

Références de l'enfant mineur :

Numéro de licence :

.....

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Références des parents ou titulaires de l'autorité parentale :

NOM :
Prénom :
Adresse :

NOM :
Prénom :
Adresse :

En cas d'urgence médicale, l'Association s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Autant que de besoin, les parents autorisent l'Association à faire transporter l'enfant par les moyens les plus adaptés vers le site médical le plus approprié. Il appartient à celui-ci de prendre les contacts nécessaires avec la famille pour la définition des soins à apporter.

Afin de pouvoir vous contacter, veuillez nous donner les coordonnées téléphoniques suivantes :

	N° Téléphone fixe	N° Téléphone portable	N° Téléphone travail
Mère			
Père			

Observations que vous souhaitez formuler (allergies, traitement en cours...) :

.....
.....
.....

Ce document n'est pas soumis à la règle de la confidentialité.

Il vous appartient de notifier à l'Association toutes les modifications de coordonnées survenant en cours d'année.

Fait à, le

Signatures des parents / Titulaires de l'autorité parentale